

■ **Longbar Caffè Sàrl**, à Genève, CH-660-1155004-3, exploitation d'un café, bar, restaurant, etc. (FOSC du 13.06.2005, p. 8). La procuration de Ascariz Ortiz Malaga Maria Isabel et Costan Julien est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Znama Sana, de et à Genève.
Journal no 14779 du 06.12.2005
(03143184 / CH-660.1.155.004-3)